

Question d'éthique et de déontologie – Travail

A) Situation d'éthique

Cette situation d'éthique reprise de Maurine et Maryse :

« P. est un garçon de 10 ans, dysgraphique, qui vient d'être diagnostiqué après avoir argumenté pendant plus d'un an avec les parents, qui se refusent toujours de croire que leur enfant n'est pas simplement fainéant. P. est le seul enfant de sa classe à présenter un trouble d'apprentissage et sollicite de l'aide auprès de son institutrice. Il a un frère plus âgé (15 ans) et une petite sœur de 8 ans qui écrit à la perfection. Les parents se sentent honteux que leur enfant ait besoin d'aide extérieure, alors que les parents des autres enfants « ordinaires » se débrouillent seuls. Une équipe pluridisciplinaire travaille au sein de l'école depuis peu, mais pour les parents, une prise en charge scolaire n'est absolument pas nécessaire. D'après eux, il n'y a qu'une seule solution : faire écrire l'enfant pendant une heure tous les jours en rentrant de l'école pour travailler sa graphie et ainsi atténuer le trouble. »

B) Questionnement d'éthique

Comment, en tant qu'orthopédagogue, réagir face à une situation dans laquelle les parents d'un enfant dysgraphique refusent l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire car, selon eux, la seule solution est de travailler la graphie en faisant écrire l'enfant une heure par jour après l'école pour atténuer le trouble ?

C) Discussion du dilemme

Nous pouvons apercevoir dans ce dilemme éthique que nous avons deux parties qui s'opposent.

Nous avons d'une part les parents qui ne veulent pas d'aide particulière pour leur enfant. Ce n'est qu'une question d'entraînement, il suffit juste de s'exercer tous les jours. D'autre part, nous avons les membres de l'équipe pluridisciplinaire qui peuvent mettre des aménagements en place pour que P. puisse suivre correctement les cours.

Ce dilemme est assez complexe car nous avons d'un côté les parents qui ont une certaine autorité sur l'enfant. Nous ne pouvons pas en tant qu'orthopédagogues intervenir sans l'autorisation des parents. L'enfant est à la charge de ses parents ; c'est eux qui décident ce qui est bon pour leur enfant.

Mais d'un autre côté, nous avons notre avis et nos connaissances en tant qu'orthopédagogues. Nous savons que le bien-être de l'enfant commence par écouter ses problèmes et essayer d'y trouver des solutions. Or ici, nous connaissons la difficulté, l'enfant à une dysgraphie et nous pouvons y remédier en mettant des aménagements en place pour le soulager dans son travail quotidien.

La question à laquelle je pense est la suivante : jusqu'où notre rôle, en tant que professeurs ou orthopédagogues ou même équipe pédagogique, se situe dans le devoir de « protéger » l'enfant ? Pouvons-nous suggérer ce cas comme un cas de maltraitance à l'enfant ? Car nous savons que les parents sont informés du trouble de leur enfant, que ce trouble est une peine, même un handicap, pour l'enfant.

Ma position personnelle : nous sommes en 2021, la médecine nous a démontré comment diagnostiquer un enfant atteint d'un trouble et nous avons pu découvrir que des troubles cognitifs situés dans notre cerveau peuvent jouer un rôle. De plus, nous pouvons aussi dire que ces troubles sont généralement génétiques. Le temps où nous tapions sur les doigts des enfants car ils n'écrivaient pas proprement est un temps résolu.

Les termes suivants comme dyslexie, dyscalculie ou encore troubles de l'attention sont devenus des termes plus courants. Il est vrai que la dysgraphie ou la dysphasie ou encore la dyspraxie restent encore peu connues, mais ce sont des mots du même lexique. En mentionnant cela, je veux dire par là que les troubles d'apprentissage sont de plus en plus connus, mais aussi mieux acceptés dans notre société.

Pour revenir à notre cas, les parents ne veulent pas accepter l'aide de l'école car ils veulent que leur enfant soit considéré comme un enfant « ordinaire ». Pour finir, on pourrait leur poser la question : qu'est-ce un enfant « ordinaire » ?

D) Résolutions possibles

La première chose à faire, c'est de se mettre à la place des parents et d'essayer de les comprendre du mieux que l'on peut.

Chaque parent rêve de voir naître l'enfant idéal. Pourtant dans certains cas cela peut s'avérer plus compliquer. Par exemple, il se peut que ce soit à la naissance que l'on fasse le diagnostic d'un enfant trisomique. Pour les parents c'est un deuil qu'ils doivent

faire, le deuil de l'enfant idéal et des projets qu'ils ont formulés pour lui. Ils savent que la vie de l'enfant ne sera jamais facile et qu'il faudra apprendre à vivre avec lui.

Au niveau de la scolarité, chaque parent rêve aussi que son enfant ait une bonne scolarité, qu'il réussisse bien, qu'il ait des amis, ... Cependant, nous voyons bien que chaque enfant est différent et que l'enfant peut se retrouver face à des difficultés. Une des premiers choses que j'aimerais dire aux parents dans notre cas, c'est la chose suivante : votre enfant n'a pas un déficit intellectuel, au contraire c'est certainement un enfant avec beaucoup de ressources. Il a juste besoin d'une aide pour pouvoir écrire.

De plus, nous savons que ces troubles cognitifs sont généralement génétiques. Il se peut qu'un des deux parents aient aussi ce trouble (cela peut être très léger). Si c'est le cas, il a dû souffrir durant sa scolarité car avant on ne mentionnait à aucun moment ces troubles. Il a dû entendre dire des centaines de fois qu'il était paresseux, fainéant, ... Sans que le parent s'en rende compte, il fait souffrir son enfant comme lui a souffert durant sa scolarité. C'est une hypothèse mais qui ne doit pas être mise de négligé.

Pour finir, il faut sensibiliser les parents mais pas seulement les parents de P. mais aussi les autres parents. Les mettre eux-mêmes en difficulté et montrer comment on pourrait les aider avec un aménagement adapté. On pourrait imaginer de faire une journée d'animation avec parents et enfants pour sensibiliser par rapport aux troubles d'apprentissage et montrer ce que l'on peut mettre en place à l'école. Un exemple d'une activité : écrire une lettre avec une moufle. Cela démontre la difficulté d'un dysgraphique.

E) Délibérations sur la solution

À la suite de mon argumentation, voici les différentes solutions que je propose pour aider P. :

- Sensibiliser les parents par rapport aux troubles.
- Sensibiliser aussi les autres parents et les élèves de la classe.
- Apporter des aménagements à P. pour qu'il puisse continuer à apprendre sans que sa difficulté ne l'arrête.
- Confronter les parents avec un dialogue de bienveillance par rapport à leur enfant.

Pour conclure, P. a besoin d'un aménagement raisonnable pour son bien-être dans son apprentissage. Il faut arriver à ce que les parents acceptent le trouble de leur enfant pour que l'école et les parents puissent travailler **ensemble** au bien-être de l'enfant.

Bibliographie :

NAFTALI P., Cours d'éthique et de déontologie 2020-2021. Haute École de Brabant (HE2B), Bruxelles (Uccle) 11/2020